

Communiqué de presse

Paris, le 9 mars 2016

Le Label « Relations fournisseur responsables » va s'enrichir et il garantira la bonne application de la future norme internationale ISO 20400 « achats responsables »

A l'occasion du **Forum des Achats responsables**, qui réunissait hier à Paris plus de 250 décideurs, donneurs d'ordres et fournisseurs sur une journée pour débattre et échanger sur les enjeux et problématiques liés aux achats et au développement durable, le Médiateur des entreprises, l'ObsAR (Observatoire des achats responsables), la CDAF (Compagnie des dirigeants et acheteurs de France) et le groupe AFNOR se sont exprimés sur la prochaine évolution du Label Relations fournisseur responsables (RFR), en prévision de l'arrivée de la norme internationale ISO 20400 « achats responsables ».

Le projet de norme ISO 20400 et le label Relations fournisseur responsables (RFR)

La future norme ISO 20400 « Achats responsables »

A l'initiative de différents acteurs (dont l'ObsAR et la CDAF), des travaux de normalisation sur les « achats responsables » ont suscité la mise à disposition dès 2012 d'une norme volontaire, référencée AFNOR X50-135. Cette norme définit les principes et actions qui permettent à la fonction achat de s'approprier les enjeux de la Responsabilité Sociétale des Organisations selon la norme ISO 26000.

Dans le prolongement, la France a pris l'initiative, avec l'appui des pouvoirs publics, de proposer à l'ISO l'élaboration d'une norme internationale sur la base de la norme française. Avec 41 pays participants, les travaux ont été engagés fin 2013, la France assurant le pilotage de ces travaux. L'enquête publique sur le projet de texte vient de se clore, et une réunion internationale aura lieu début mai à Sydney, qui pourrait aboutir à une mise à disposition de la norme internationale ISO 20400 fin 2016 - début 2017.

Le Label « Relations fournisseur responsables »

Lancé en 2012, et décerné par le Médiateur des entreprises et la CDAF, sous l'égide du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le Label Relations fournisseur responsables (RFR) distingue aujourd'hui 34 organisations ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. L'attribution du Label RFR pour une durée de 3 ans atteste, à l'issue d'une évaluation approfondie de ses pratiques d'achats conduite

par un organisme agréé, qu'une organisation est en conformité avec le référentiel du Label, celui-ci découlant de la Charte Relations fournisseur responsables.

Dans ce contexte, le Médiateur des entreprises, la CDAF, l'ObsAR et AFNOR ont décidé de coopérer pour veiller à la cohérence entre l'évolution du label existant et la future norme internationale :

- **Le référentiel du Label RFR évoluera afin d'intégrer l'ensemble des recommandations contenues dans la norme ISO 20400 « Achats responsables ».**
- Les particularités nationales seront traitées de manière à être compatibles avec la future norme internationale.

Cette évolution du dispositif de labellisation permettra aux entreprises de valoriser leur label non seulement en France mais aussi à l'étranger, tout en bénéficiant de la légitimité conférée par une norme internationale ISO. C'est là une opportunité de diffusion de nos démarches et de promotion de nos entreprises et organisations publiques à l'extérieur de nos frontières.

Les organisations pourront poursuivre leur engagement dans la démarche de labellisation basée sur la Charte « Relations Fournisseur Responsables » ; les conditions d'attribution paritaires CDAF – Médiateur des entreprises restent inchangées. Les différents partenaires du dispositif vont continuer à œuvrer pour assurer la meilleure prise en compte possible des pratiques et positions françaises dans la norme internationale.

L'objectif est également d'accompagner les travaux de normalisation internationaux en cours, et de faire bénéficier les organisations déjà labellisées RFR ou en cours de labellisation de la prochaine norme internationale dans le domaine des achats responsables.

Quatre organismes sont d'ores et déjà agréés (AFNOR Certification, ASEA, RSE France et SGS) pour évaluer la conformité des pratiques d'achats des candidats au Label au référentiel RFR, et tout organisme de certification qui le souhaite pourra candidater pour obtenir l'agrément du Médiateur des entreprises et de la CDAF.

Pierre PELOUZET, Médiateur des entreprises et Président de l'ObsAR, Marc SAUVAGE, Président de la CDAF et Vincent GILLET, Secrétaire général adjoint du groupe AFNOR se félicitent du fait que les organisations labellisées « Relations fournisseur responsables » bénéficieront à l'avenir d'une reconnaissance de leur bonne application de la norme ISO 20400.

Contacts presse :

Médiation des entreprises

André Piérard
Responsable communication

Tél. 01 53 17 87 97 /
06 11 14 58 46

andre.pierard@finances.gouv.fr

CDAF

Lucie Brasseur

Tél. 06 10 58 68 13

lucie@storyprod.com

Groupe AFNOR

Olivier Gibert
Relations Médias

Tél. 01 41 62 85 55

presse@afnor.org

ObsAR

Gérard Brunaud
Secrétaire Général

Tél. 06 44 25 95 37

gerard.brunaud@obsar.asso.fr